



## Emploi salarié

3<sup>e</sup> trimestre 2021

### La reprise de l'emploi salarié privé, amorcée au 2<sup>e</sup> trimestre, est interrompue au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 par une nouvelle période de confinement strict

Au 30 septembre 2021, 65 290 salariés sont déclarés par les employeurs du **secteur privé** auprès de la Cafat, soit une diminution de 1,2 %, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Cette baisse vient stopper la reprise de l'emploi, de courte durée, amorcée au 2<sup>e</sup> trimestre (+2,3 %). Elle s'inscrit dans le contexte de confinement strict d'un mois à partir du 6 septembre 2021. Pour la troisième fois depuis le début de la pandémie, les autorités calédoniennes ont en effet décidé cette mesure, après avoir confirmation que le virus circulait localement (trois personnes positives n'ayant pas voyagé et n'ayant aucun lien direct entre elles). Contrairement aux deux premières périodes de confinement strict, les restrictions mises en place pour stopper la propagation du virus lors de ce dernier confinement, se sont poursuivies quelques mois. Pour la première fois en effet, le virus a circulé activement au sein de la population calédonienne et fait des victimes.

Pourtant, l'impact sur le niveau de l'emploi dans le secteur privé est moins prononcé que lors des précédents confinements (-2,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et -1,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021). La majorité des emplois perdus ce trimestre, le sont dans des entreprises qui avaient réembauché au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, après en avoir déjà supprimé des emplois au 1<sup>er</sup> trimestre.

Pour aider les entreprises en difficulté et réduire l'impact de ce nouveau coup dur, les mesures de sauvegarde et de soutien aux entreprises, adoptées par les pouvoirs publics lors des précédents confinements, sont prolongées voire étendues. Elles concernent notamment le report des cotisations sociales, le plan d'urgence pour les petites entreprises et les patentés, le prêt garanti par l'Etat, le fonds de solidarité et l'allocation de soutien Covid 19. Cette dernière, qui initialement concernait les entreprises durablement touchées par les

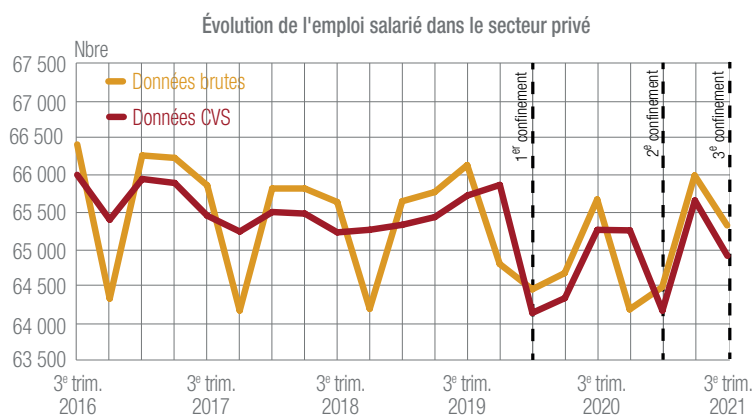
#### Le secteur des services est le plus touché

conséquences de la crise sanitaire, est étendue aux entreprises impactées par la période de confinement et qui subissent une baisse d'activité, indépendamment de la notion de secteur durablement touché.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, 10 780 **entreprises du secteur privé** déclarent des salariés auprès de la Cafat, soit une baisse de 6,5 % sur trois mois (données CVS). Sur la même période, les créations d'entreprises reculent de 19 % (données CVS). L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, chute de près de 10 points entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre et s'établit à 89,4. Ce recul significatif sur trois mois vient rompre le redressement de l'indicateur, enregistré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 (+14 points). Paradoxalement, les liquidations judiciaires intervenues au cours du 3<sup>e</sup> trimestre sont en recul de 4 % par rapport au trimestre précédent.

Comme en mars 2020 et 2021, la baisse de l'emploi touche de plein fouet le secteur des services hors commerce (-2,0 % sur un trimestre en données CVS). Toutefois, les effectifs salariés se réduisent aussi, quoique plus légèrement dans la construction et le commerce (respectivement -0,7 % et -0,3 %). Avec une baisse de 2,4 %, c'est dans l'agriculture qu'elle est proportionnellement la plus prononcée, cependant en volume le nombre d'emplois perdus est plus limité. À l'inverse, les effectifs sont stables dans l'industrie.

- En septembre 2021, pendant le 3<sup>e</sup> confinement, le recul de l'emploi privé est moins marqué que lors des deux précédents



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## Parmi les activités de services, l'hôtellerie et la restauration sont particulièrement affectés

Plus gros secteur pourvoyeur d'emplois privés en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux, le **secteur des services hors commerce** emploie 32 350 salariés au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, en recul de 2,0 % sur un trimestre (données CVS), après une hausse de 3,1 % fin juin. Sans surprise, le secteur de l'hébergement et de la restauration est à nouveau le plus impacté par les mesures de restriction imposées pour lutter contre la propagation du virus. Il perd en effet 5,9 % de ses effectifs par rapport au trimestre précédent (données CVS). La réquisition de certains hôtels, transformés temporairement en hôpital pour décharger les structures hospitalières des malades du Covid aux formes les moins graves, a probablement permis de limiter l'ampleur de cette baisse. Dans le détail, la baisse concerne essentiellement les activités d'hôtellerie, de restauration traditionnelle et dans une moindre mesure, de débits de boissons et de restauration de type rapide. La restauration rapide est impactée cette fois-ci, alors qu'elle avait été épargnée lors du second confinement. Aux emplois supprimés par des entreprises dont l'activité se poursuit malgré tout, s'ajoutent la fermeture d'une entreprise de 10 salariés et le transfert d'une petite structure, dont l'activité principale a été reclassée en industrie manufacturière.

De même, l'emploi recule de 8,4 % dans les activités des ménages en tant qu'employeurs, après une hausse de 3,5 % le trimestre précédent. Dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives, il baisse de 9,8 % sur trois mois (données CVS). Comme aux précédents confinements, les domaines les plus affectés sont les attractions et autres activités de loisirs et l'organisation des jeux de hasard et d'argent. Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, et dans le secteur de l'information et la communication, l'emploi diminue de respectivement 2,4 % et 1,9 %. Avec un recul limité à -0,6 % sur un trimestre (données CVS), l'emploi résiste mieux dans les activités de services administratifs et de soutien, notamment grâce aux activités de sécurité privée. Ces dernières ont été fortement sollicitées à partir de septembre, pour faire respecter les mesures barrières dans les commerces, aux abords des centres de vaccination, de dépistage, d'hospitalisations, etc. Jamais ce secteur n'avait déclaré autant de salariés auparavant.

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois dans les activités de services hors commerce devient à nouveau déficitaire, avec une perte de 330 emplois (-1,0 % sur un an).

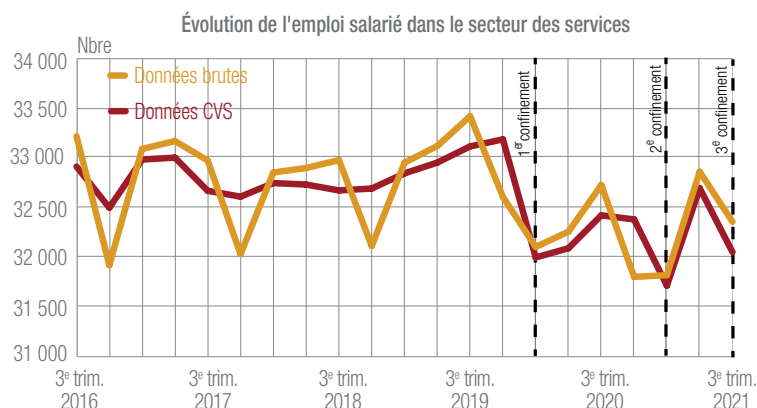
## Un recul des emplois plus modéré dans le commerce et l'agriculture

Le **secteur du commerce** emploie 10 490 salariés au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, soit un recul de 0,3 % sur un trimestre (données CVS), après une hausse de 1,6 % fin juin. Cette baisse contenue cache toutefois des résultats contrastés par sous-secteur. Ainsi, les effectifs salariés se réduisent de 1,4 % (données CVS) dans les activités de commerce de détail (à l'exception des automobiles et

des motos), en particulier la vente de carburant, d'alimentation générale et d'habillement. Sous confinement strict en septembre, les commerces non essentiels sont en effet fermés, les déplacements sont limités à un rayon limité autour du domicile, et le télétravail est privilégié. À l'inverse, ils progressent de 1,5 % dans les activités de commerce de gros, principalement de fruits et légumes, portés par l'activité saisonnière d'une entreprise qui recrute chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre une centaine de salariés.

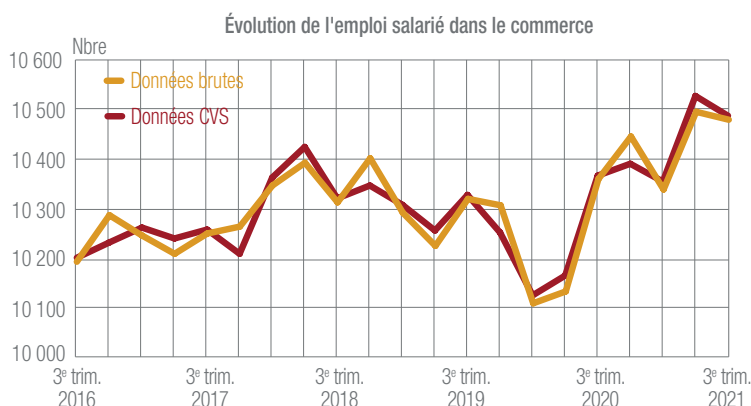
En glissement annuel, le commerce gagne 120 emplois (+1,2 % sur un an). Le solde reste positif pour le cinquième trimestre consécutif, même si la progression est plus contenue que les trimestres précédents.

### ● Nouveau coup dur pour l'emploi dans les services au 3<sup>e</sup> trimestre 2021



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

### ● Le niveau de l'emploi dans le commerce est relativement contenu au 3<sup>e</sup> trimestre



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Le **secteur agricole** comptabilise 1 760 salariés ce trimestre, en baisse de 2,4 % sur les trois derniers mois (données CVS). La baisse concerne essentiellement les activités d'aquaculture en mer ou de sylviculture, et dans une moindre mesure, de reproduction de plantes ou de culture de légumes et tubercules. Le confinement strict en septembre est venu perturber l'écoulement des produits agricoles en période de pleine production. Cette baisse masque cependant une augmentation de l'emploi dans les activités de culture et d'élevage, ainsi que de culture de céréales. Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, l'agriculture perd 60 emplois (-3,3 % sur un an).

### La construction continue de perdre des emplois

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, le **secteur de la construction** compte 6 020 salariés, en recul de 0,7 % sur un trimestre (données CVS), après une hausse de 1,0 % trois mois plus tôt. Cette baisse concerne directement les activités de construction d'autres bâtiments, de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, ou de construction de maisons individuelles. Contrairement aux autres secteurs, la baisse des emplois dans la construction semble plus liée aux difficultés de fond que connaît le secteur depuis plusieurs années, qu'à la situation sanitaire propre du 3<sup>e</sup> trimestre. En effet, l'activité sur la plupart des chantiers du bâtiment a continué pendant le confinement.

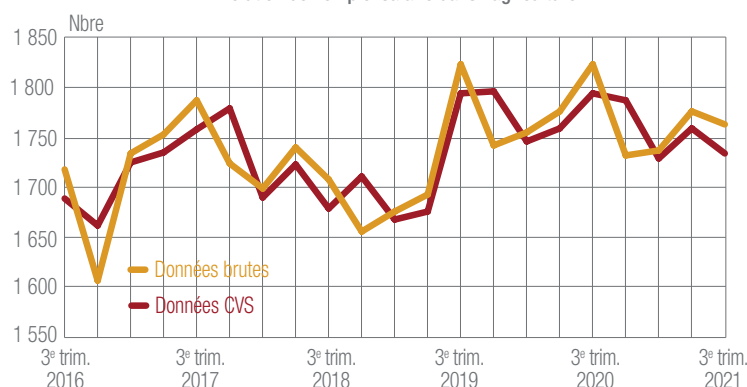
Sur un an, le secteur de la construction affiche un déficit de 180 emplois (-3,0 % sur un an), plus particulièrement dans les travaux de construction spécialisés (170 emplois en moins). Cette diminution vient prolonger la tendance à la baisse observée depuis 2012.

### Seule l'industrie conserve son niveau d'emploi

Avec 14 630 salariés ce trimestre, l'emploi dans le **secteur de l'industrie** se stabilise par rapport au trimestre précédent, après une croissance de 1,6 % en juin. Dans le détail, l'emploi diminue de 3,3 % dans l'industrie extractive et de 0,9 % dans la production et distribution d'électricité, alors qu'il augmente de 0,6 % dans l'industrie manufacturière, notamment dans l'industrie du nickel. La production métallurgique s'est en effet intensifiée au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, après un premier semestre plus contraint qu'habituellement.

● Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, l'agriculture repere les emplois créés au trimestre précédent

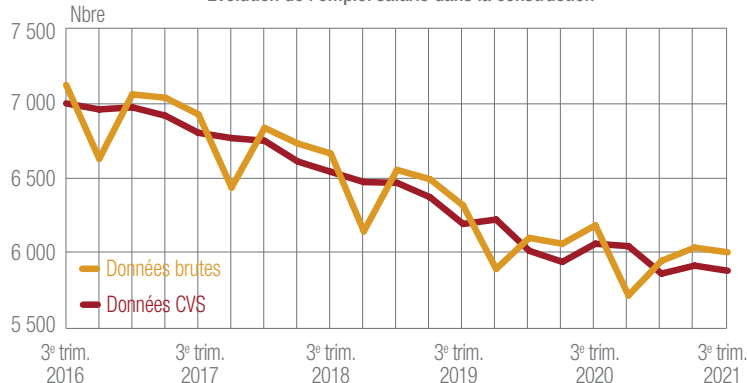
Évolution de l'emploi salarié dans l'agriculture



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Le secteur de la construction perd à nouveau des emplois

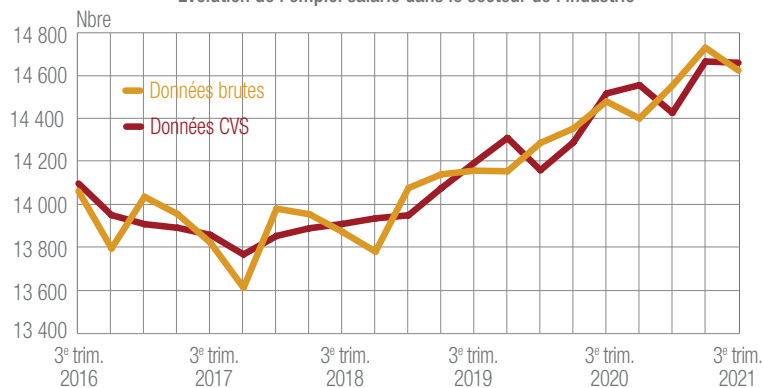
Évolution de l'emploi salarié dans la construction



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Dans l'industrie, l'emploi est stable au 3<sup>e</sup> trimestre 2021

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur industriel reste positif pour la troisième année consécutive, avec 150 emplois supplémentaires (+1,0 % sur un an).

La progression en glissement annuel est plus contenue qu'au cours des deux dernières années (+2,0 % en moyenne sur les neuf derniers trimestres), toutefois, elle ne se dément pas.

## ● Emploi salarié privé au 3<sup>e</sup> trimestre 2021

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*, %)	Évolution sur 1 an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Emploi salarié</b>			
<b>Effectif employeurs du privé</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,6</b>	<b>10 780</b>
<b>Emplois salariés du secteur privé (a)</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>65 290</b>
<b>Détail par sous secteurs du privé (b)</b>			
Agriculture, sylviculture et pêche	-2,4	-3,3	1 760
Industrie	0,0	1,0	14 630
Industries extractives	-3,3	2,0	1 900
Industries manufacturières (c)	0,6	0,8	11 070
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-0,9	1,0	730
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	1,8	930
Construction (c)	-0,7	-3,0	6 020
Commerce	-0,3	1,2	10 490
Services	-2,0	-1,0	32 350
Transports et entreposage	1,5	-2,3	4 030
Hébergement et restauration	-5,9	0,6	3 980
Information et communication	-1,9	-0,1	1 100
Activités financières et d'assurance	-0,2	-3,1	2 350
Activités immobilières	-1,7	-2,7	690
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-2,4	1,0	2 170
Activités de services administratifs et de soutien	-0,6	2,1	6 030
Administration publique	0,4	2,8	940
Enseignement	-1,9	-1,8	2 570
Santé humaine et action sociale	0,3	2,2	3 570
Arts, spectacles et activités récréatives	-9,8	-9,1	630
Autres activités de services	-1,5	-2,6	2 030
Services domestiques	-8,4	-10,2	2 230
Activités extra-territoriales	15,8	7,3	30
Indéterminés (d)	///	///	40
<b>Démographie d'entreprises</b>			
Créations (cumul du trimestre)	-19,2	-24,8	900
Cessations (cumul du trimestre)	-19,5	-13,2	780

\* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS).

Unité : nombre sauf mention contraire

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au RIDET dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

## ● Chiffres clés de l'emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2021

	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*, %)	Évolution sur 1 an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Moral des entreprises (donnée trimestrielle)</b>			
Indicateur du climat des affaires (point)	-10,3	-1,7	89,4
Liquidations judiciaires (cumul)	-3,9	11,4	50

\* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.

Unité : nombre sauf mention contraire

Sources : Isee - IEOM

### Révisions

La publication trimestrielle des évolutions de l'emploi salarié tient compte d'un délai de quatre mois nécessaire pour s'assurer d'un niveau satisfaisant d'exhaustivité des déclarations des entreprises. Néanmoins, certains mouvements peuvent encore être enregistrés après ce délai. C'est pourquoi, les chiffres des trimestres précédents sont systématiquement révisés à chaque nouvelle publication, pour tenir compte des déclarations tardives auprès de la Cafat.

### Correction des variations saisonnières

L'emploi salarié présente des variations saisonnières importantes qui interfèrent avec les variations conjoncturelles : de façon récurrente, le niveau de l'emploi salarié décline au dernier trimestre. De même, d'autres indicateurs sont sujets à des variations saisonnières importantes : le nombre d'employeurs, dont la courbe infra annuelle suit les mêmes tendances que l'emploi salarié ; les créations et cessations d'entreprises, dont les niveaux sont toujours plus élevés au 1<sup>er</sup> trimestre qu'au cours des trimestres suivants. L'analyse des données corrigées des variations saisonnières pour ces indicateurs offre une meilleure lisibilité et une analyse facilitée des réelles variations conjoncturelles.